

Bacchus à la table des poètes libertins du XVII^e siècle

Chansons à boire et vers bachiques apparaissent comme les parents pauvres des anthologies de la poésie du XVII^e siècle. Sujets bas, trop populaires, souvent vulgaires : pourquoi s'arrêter sur des productions si médiocres ? La « grande » littérature, celle qui se conforme aux règles classiques des arts poétiques et de la bienséance mondaine, a-t-elle quelque chose à voir avec ces rebus ? Pièces écrites à la va-vite, sur les rebords d'une table encombrée de bouteilles, braillées plus que chantées à la cantonade au milieu des tintements de verres et des hoquets, pour finir oubliées sur un tas de vieux papiers plus sûrement promis au feu que confiés à la presse...

Cette poésie a pourtant existé. Elle a même fait les délices de bien des rimeurs lors de leurs joyeuses virées à la taverne. Même ceux qui ont laissé dans l'histoire littéraire l'image d'austères versificateurs ont eu leurs moments de liesse avinée en fréquentant les cénacles libertins. Ils y ont commis, eux aussi, des vers exaltant le bonheur de vivre loin des contraintes du quotidien, ne serait-ce que l'instant d'une soirée bien arrosée.

Charles Sorel, dans sa jeunesse fut un des leurs. Dans l'*Histoire comique de Francion*, il narre comment s'achevait souvent leurs disputes passionnées sur la réforme de la langue et l'art de l'éloquence : « Après que j'eus ainsi parlé, et donné matière de rire à chacun, il y eut le plus galant d'entre eux qui conclut, que tout ce que l'on avait dit, ne servait de rien au repos de la vie, et nous faisant sortir d'entre les livres nous conduisit entre les pots et les verres, au meilleur cabaret de Paris. » (Sorel C., 1623/1979)

De telles habitudes, si elles réjouissaient le gosier et le cœur de ces gais buveurs, bâfreurs et amateurs de « mots de gueule »¹, n'en scandalisaient pas moins les dévots. À l'instar du jésuite François Garasse qui, ayant recueilli les confidences d'un insigne débauché, le poète Des Barreaux, dénonçait dans sa fouguese *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, les mœurs débridés des membres de la « confrérie des bouteilles » : « Il est vrai que savoir les particularités de leurs ivrogneries est une pauvre science : mais il faut en dire quelque chose, non pas en espérance que j'ai d'y porter quelque amendement, d'autant qu'ils sont irrémédiables en leur malheur, mais en intention de les faire rougir, si leur visage est capable d'autre rougeur que celle du vin » (Garasse F., 1623/2009).

¹ Paroles déshonnêtes.

S'inscrivant dans une lignée qui court des goliards à Rabelais en passant par Villon, les textes de ces écrivains ont en effet chanté sur tous les tons les louanges du vin. Avec ironie ou grandiloquence mais pétris de culture humaniste, ils n'ont surtout pas manqué de célébrer celui sans qui l'humanité n'aurait jamais connu l'ivresse, le dieu que les Grecs ont honoré sous le nom de Dionysos et les Romains sous celui de Bacchus.

Bacchus, pour ces « moucherons de taverne » (Garasse F., 1623/2009), n'est pas une divinité lointaine et inaccessible. Certes, en le qualifiant de « dieu des cabarets » (Maynard F., 1646), de « dieu des visages boutonnés », (Auvray J., 1632), et même de « dieu bouffi de vin » (Angot de l'Éperonnière R., 1631/1929), son statut surnaturel n'en impose plus beaucoup. On connaît son origine divine : « fils de Semele » (Maynard F., 1646) – en fait Sémélé –, « que l'on vit naître d'une cuisse » (Saint-Amant, 1629/1971), la cuisse de Jupiter où le fœtus a pu venir à terme après la mort de sa mère, il fut élevé par le satyre « Silène, le bon vieillard/ Suivi de son âne paillard » (Beys C., 1651). On n'ignore pas les exploits de ce jeune dieu. Cailly d'Aceilly n'en a point de doute, si les ivrognes ont une « trogne vermeille », ils le doivent aux conquêtes qu'il a réalisées loin de la Grèce : « Ces rubis que Bacchus allait quérir aux Indes/ Nous viennent jusque sur le nez » (Aceilly, 1667). Rappelant qu'il fut un temps prisonnier de pirates tyrrhéniens et qu'il s'en délivra en métamorphosant ses ravisseurs en dauphins, Saint-Amant tire de cette aventure une morale édifiante :

« Quand ces pirates impudents,
Bacchus, te montrèrent les dents,
N'est-il pas vrai que ta vengeance
Ordonna, pour son plus grand fléau²,
Que cette misérable engeance
Ne boirait jamais que de l'eau ? » (Saint-Amant, 1629/1971)

C'est plutôt d'une tendresse toute filiale qu'on vénère le « père Bacchus », (Maynard F., 1646 ; Auvray J., 1632), « père de la treille » (Auvray J., 1632), « père aimable des pots et de la bonne chère » (Dalibray, 1653). Bacchus est avant tout cet illustre compagnon de beuverie, à qui nul – pas même parmi les plus hauts personnages du royaume – ne songera à contester la place d'honneur dans un banquet bien arrosé :

² « Fléau » est ici monosyllabique et rime avec « eau ».

« Que Bâville³ me semble aimable,
Quand des magistrats le plus grand
Permet que Bacchus à sa table
Soit notre premier président ! » (Boileau N., 1837)

En tout lieu, lorsqu'il est présent, celui dont le nom grec est parfois francisé par le diminutif Denis, déverse sans compter sa merveilleuse boisson ; une boisson que n'égale même pas le nectar dont se délectent les dieux de l'Olympe. Saint-Amant en est persuadé :

« Le compère Denis, à la trogne vermeille,
Qui veut toujours chiffler⁴, même quand il sommeille,
Rendant de son pouvoir Ganymède⁵ ébahi,
Voulut que le nectar fît place au vin d'Ay⁶,
Dont il fit apporter par ses folles Ménades,
Qui faisaient en hurlant mille pantalonnades⁷,
Cinquante gros flacons remplis jusques aux bords,
Pour le plaisir de l'âme, et pour le bien du corps. » (Saint-Amant,
1631/1967)

La hiérarchie divine, dans l'Olympe des poètes libertins, ne saurait pourtant se confondre avec celle de la tradition mythologique. Bacchus y a détrôné Jupiter et tient la première place ; et cela en dépit de la concurrence que lui livrent trois autres divinités.

Apollon, sous le patronage duquel se rangent poètes et musiciens, est du nombre. Il n'est cependant pas de taille à rivaliser avec un adversaire qui dispose d'un si puissant pouvoir de séduction. Guillaume Colletet en administre une preuve sans appel dans son poème *Le trébuchement de l'ivrogne* :

« Vous, de qui la gloire, à nulle autre seconde,
Sur l'aile des beaux vers vole par tout le monde,
Qui, n'aspirant à rien qu'à l'immortalité,

³ Premier président du Parlement de Paris.

⁴ Siffler, au sens populaire de boire

⁵ Zeus (Jupiter) en fit son échanson.

⁶ Vin de Champagne très réputé.

⁷ Nom d'une danse grotesque.

Ne languissez jamais dedans l'oisiveté,
Quittez un peu ce soin de vouloir toujours vivre
Qui vous tiens jour et nuit collés dessus un livre.
Bacchus veut des honneurs aussi bien qu'Apollon.
Une table vaut mieux que le sacré vallon⁸,
Et les charmes d'un luth, ou bien d'une guiterre⁹,
N'ont rien de comparable aux délices d'un verre,
De qui la mélodie et le doux cliquetis
Savent l'art d'attirer Jupiter chez Thétis¹⁰,
Lorsque, sollicité de son humeur plus douce,
Avecque tous les Dieux il veut faire carousse¹¹ ». (Colletet G. in Fournier É.,
1855)

Saint-Amant et Dalibray sont de même avis. Le premier ne s'embarrasse pas de périphrases précieuses pour le clamer avec force.

« Amis, il nous faut festiver,
Voici Bacchus qui nous convie
À bien mener une autre vie.
Laissons là ce fat d'Apollon,
Chions dedans son violon.
Foutre du Parnasse et des Muses... » (Saint-Amant, 1631/1967)

Le second, pour sa part, y met plus de délicatesse en l'exprimant avec des accents épicuriens :

« Au sage, chaque jour est un grand jour de fête
Qu'il coule avecques joie en passe-temps divers.
Je consens qu'Apollon me lorgne de travers
Pourvu que de Bacchus la faveur me soit prête. » (Dalibray, 1653)

⁸ Vallon au pied du mont Parnasse, séjour des Muses.

⁹ Guitare.

¹⁰ Allusion à l'*Illiad*e (I, v. 493 et s.), où Zeus rencontre la belle Thétis alors qu'il banquette avec les dieux.

¹¹ Faire débauche.

Divinités de l'amour, Aphrodite/Vénus et son fils Cupidon/Amour jouissent une grande faveur chez ces hédonistes que sont les libertins. Mais que valent les plaisirs vénériens, s'ils ne sont libérés de toute inhibition par de copieuses libations bachiques ? Là encore, il y a la manière gaillarde, celle de Maynard, de le rappeler :

« La douce mère des amours,
À qui mon âme s'est rendue,
Père Bacchus, sans ton secours,
N'est qu'une garce morfondue¹². » (Maynard F., 1646)

Jean Auvray préfère les façons moins brutales, en désignant les deux divinités par les surnoms qu'affectionnaient les poètes anciens : le « Bromien » – le grondant – pour Bacchus et « Cypris » pour Vénus, née de l'écume des vagues sur la côte cyprïote :

« Savoureux Bromien, dont la liqueur vermeille
D'un saint enthousiasme échauffe nos esprits,
Sans le friand nectar de ta vineuse treille,
Oisive languirait l'amoureuse Cypris. » (Auvray J., 1632)

Quant à son jeune fils, il est bien impuissant à enflammer les cœurs s'il n'a pas au préalable posé ses redoutables armes pour faire lui aussi offrande à cette divinité suprême.

« Imitons ce tyran des âmes,
Le vin seul le fournit de flammes ;
Bacchus l'a soumis à ses lois.
Il jette ses flèches par terre
Et ne cherche point d'autre verre
Pour s'enivrer que son carquois. » (Beys C., 1651)

Bacchus n'est pas que le dieu du vin et de l'enivrement. Paré de guirlandes de « vert lierre » (Viau T., 1620/2008) et « gras comme un moine » (Assoucy, 1648) « sur la rouge trogne » duquel « ne croît point de cheveux » (Auvray J., 1632), rien n'inspire en lui la

¹² Oxymore : femme à la fois débauchée et froide.

majesté des autres habitants de l'Olympe. Il ne symbolise pas comme eux l'ordre du monde. Au contraire, il est celui qui bouscule la stabilité du cosmos et renverse les valeurs établies de la société. Bacchus apparaît alors comme la figure tutélaire d'une contre-société, celle des libertins, au sens premier du mot *libertinus*, qui désignait dans la Rome ancienne un affranchi. Affranchis, ils le sont des règles du commun. Ils les méprisent et prennent un malin plaisir à les transgresser. Claude Le Petit, qui fut sans doute le plus scandaleux de ces libertins et qui, sur le bûcher, paya de sa vie ses audaces de plume, n'oublie pas de saluer, par le truchement de leurs dieux tutélares, ses compagnons de débauche et de beuverie, en leur dédiant son livre *Le bordel des Muses*.

« Courtisans de Priape et du père Bacchus,
Vigoureux officiers des nocturnes patrouilles,
Vénérables fouteurs d'inépuisables couilles,
Experts dépuceleurs, artisans de cocus.

Et vous, garces à chiens, croupions invaincus,
Qui de nos braquemarts vous faites des quenouilles,
Dames du putanisme, agréables gargouilles,
Vous, lâches empaleurs et chaussonneurs¹³ de culs.

Venez tous au bordel de ces Muses lubriques :
L'esprit qui prend plaisir aux discours satiriques
Déchargera sans doute, entendant ces accords. » (Le Petit, 1663/2012)

Nul besoin, dans ces conditions, de temples, de prêtres ou de liturgie solennelle, c'est dans les bacchanales qu'on rend à Bacchus le meilleur hommage ; en dansant et chantant dans des cortège débridés et orgiaques, où Silène ivre se traîne sur son âne, entouré de Satyres, de Bassarides, de Lenées et de Ménades, femmes possédées « à la vineuse trogne » (Auvray J, 1632) qui crient à tue-tête « Évan ! » et « Évohé ! » en l'honneur de leur maître.

« Hurlons comme les Ménades. (...)
Bacchus aime le désordre ;

¹³ Sodomite ; adjectif formé à partir du nom de Jacques Chausson, accusé de sodomie et brûlé à Paris en 1661.

Il se plaît à voir l'un mordre,
L'autre braire et grimacer,
Et l'autre en fureur se tordre
Sous la rage de danser. » (Saint-Amant, 1631/1967)

Faut-il s'étonner qu'à la table des libertins, règne la plus grande tolérance ? Point de distinction de rang social pour déguster le « le Piot septembral » (Auvray J., 1632) que savourait déjà Rabelais. Même les ecclésiastiques sont les bienvenus. À une condition cependant : qu'ils ne confondent pas le calice avec le verre qu'ils lèveront dans la compagnie. Là, c'est d'un autre culte qu'il s'agit. La Fontaine s'en amuse en apprenant que son ami Maucroix a choisi d'abandonner la chicane pour un confortable bénéfice de chanoine :

« Tandis qu'il était avocat,
Il n'a pas fait gain d'un ducat :
Mais vive le canonicat !
Alléluia !

Il lui rapporte force écus,
Qu'il veut offrir au dieu Bacchus,
Ou bien en faire des cocus.
Alléluia ! » (La Fontaine, 1942)

Boileau, qui a partagé la tablée avec Bourdaloue, surnommé à cause de son rigorisme « le plus janséniste des jésuites », taquine dans une épigramme l'austère prédicateur. Lui opposant la réputation de laxisme du théologien Escobar, qui appartient au même ordre que lui, il convoque Bacchus pour servir de caution morale à ses débauches :

« Si Bourdaloue, un peu sévère,
Nous dit : “ Craignez la volupté ” ;
“ Escobar, lui dit-on, mon père,
Nous la permet pour la santé ”.

Contre ce docteur authentique,
Si du jeûne il prend l'intérêt,

Bacchus le déclare hérétique

Et janséniste, qui pis est. » (Boileau N., 1837)

Mieux que toute divinité, Bacchus apporte le réconfort à ceux que la vie n'épargne pas.
Sous sa protection, l'hiver perd de sa rigueur :

« Bacchus, c'est toi seul que j'admire,

Tous tes effets sont nonpareils ;

Tu nous fais voir mille soleils,

Pour un soleil qui se retire.

Échauffons nos esprits avec ce vin vermeil,

Dont la chaleur vaut mieux que celle du soleil. » (Beys C., 1651)

Les malades ne redoutent plus la fièvre :

« Ç'a du vin ! Ah, que tu m'es chère,

Boisson ; tu nous rends la couleur,

Et ta naturelle chaleur,

Chasse la chaleur étrangère.

La fièvre tremblante et défaite,

Pliant bagage au son des brocs,

Remporte seringue, lancette ;

Tisane, juleps et sirops.

Sans doute les fréquentes brindes¹⁴,

Peuvent guérir de tous les maux ;

Et Bacchus n'entra dans les Indes,

Que pour vider les hôpitaux. » (Beys C., 1651)

Comme par enchantement, tracas et déconvenues s'évanouissent dans les vapeurs de l'admirable liqueur qu'il a donnée aux hommes et qui procure une béatitude toute céleste.

¹⁴ Coups que l'on boit à la santé de quelqu'un.

« Bacchus, contre moi tout conspire ;

Viens me consoler de mes maux.

Je vois, au mépris de ma lyre,

Couronner d'indignes rivaux.

Tout me rend la vie importune ;

Une volage me trahit ;

J'eus peu de bien de la Fortune

L'injustice me le ravit.

Mon plus cher ami m'abandonne,

En vain j'implore son secours ;

Et la calomnie empoisonne

Le reste de mes tristes jours.

Bacchus, viens me verser à boire ;

Encor... Bon... Je suis soulagé.

Chaque coup m'ôte la mémoire

Des maux qui m'avaient affligé.

Verse encor... Je vois l'allégresse

Nager sur ce jus précieux.

Donne, redouble... Ô douce ivresse !

Je suis plus heureux que les dieux. » (La Motte, 1707)

Mais gare à la colère du buveur s'il se sent abandonnée :

« Un soir Maubert fit un faux-pas,

Portant un flacon sous le bras

Plein de douce liqueur vermeille.

Lors, voyant son vin renversé,

Son nez et son flacon cassé,

Dit en colère nonpareille :

“Ô Bacchus ! Père de la treille,
Dieu des visages boutonnés,
Quand je me suis cassé le nez,
Que n’as-tu sauvé ma bouteille ?” » (Auvray J., 1632)

Il est une loi que ni le vin ni son dieu ne peuvent cependant transcender car telle est le sort de l’humaine condition. Pour l’ivrogne comme pour l’amateur d’eau, la vie court inexorablement à son terme. Si quelques libertins, assagis sur le tard, sont entrés dans le rang, d’autres, jusqu’à leur dernière gorgée, sont restés fidèles à un art de vivre où les regrets et les mortifications ne trouvaient pas leur place. Grand buveur devant l’éternel, La Fare a laissé dans une ode ses dernières volontés. Il n’y fait guère état du Dieu de l’Évangile mais réserve ses dévotions à ceux qu’il a toujours honorés : Vénus et Bacchus :

« On écrira mon histoire
Dans les fastes de Vénus,
Comme on chantera ma gloire
Dans les fastes de Bacchus.

Là, dès que le bon Silène,
Chatouillé par les Amours,
Présentera sa bedaine,
Riant et buvant toujours,

En mémoire de la mienne,
Dans le bachique transport,
Chacun à perte d’haleine,
Voudra boire à rouge bord. » (La Fare in Allem, M., 1966)

Laissons au « gros » Saint-Amant, l’un des plus fidèles piliers de cabarets de ces joyeuses bandes qui ont posé un instant leur verre pour griffonner des vers, le soin de conclure cette évocation d’un pan oublié de la littérature du Grand Siècle, par cette touchante adresse au dieu de la vigne et du vin :

« Bacchus ! Qui vois notre débauche,
Par ton saint portrait que j'ébauche
En m'enluminant le museau
De ce trait que je bois sans eau,
Par ta couronne de lierre,
Par la splendeur de ce grand verre,
Par ton éternelle santé,
Par ton sceptre tant redouté,
Par tes innombrables conquêtes,
Par l'honneur de tes belles fêtes,
Par ton maintien si gracieux,
Par tes attributs spécieux,
Par les hurlements des Ménades,
Par le haut goût des carbonnades¹⁵,
Par tes couleurs blanc et clairet,
Par le plus fameux cabaret,
Par le doux chant de tes orgies,
Par l'éclat des trognes rougies,
Par table ouverte à tout venant,
Par le bon carême-prenant¹⁶,
Par les fins mots de la Kabbale,
Par les tambours et la cymbale,
Par tes cloches qui sont des pots,
Par tes soupirs qui sont des rots,
Par tes hauts et profonds austères,
Par tes furieuses panthères¹⁷,
Par ton bouc¹⁸ paillard comme nous,
Par ce lieu si frais si doux,
Par ta grosse garce Ariane¹⁹,
Par le vieillard monté sur l'âne,

¹⁵ Grillades.

¹⁶ Jours gras de carnaval avant le carême.

¹⁷ Félins qui tirent le char de Bacchus.

¹⁸ Animal sacrifié lors des bacchanales.

¹⁹ Abandonnée par Thésée, elle a épousé Bacchus.

Par les satyres tes cousins,
Par la fleur des plus beaux raisins,
Par ces bisques renommées,
Par ces langues de bœuf fumées,
Par ce tabac, ton seul encens,
Par tous les plaisirs innocents,
Par ton jambon couvert d'épice,
Par ce long pendant de saucisse,
Par la majesté de ce broc,
Par masse, tope, cric et croc²⁰,
Par cette olive que je mange,
Par ce gai passeport d'orange,
Par ce vieux fromage pourri,
Bref, par Gilot²¹, ton favori,
Reçois-nous dans l'heureuse troupe,
Des francs Chevaliers de la Coupe.
Pour te montrer tout divin,
Ne la laisse jamais sans vin. » (Saint-Amant, 1629/1971)

Bibliographie

- Aceilly, Jacques de Cailly chevalier d', *Diverses petites poésies*, André Cramoisy, Paris, 1667.
- Allem, Maurice, *Anthologie poétique française. XVII^e siècle*, Garnier-Flammarion, t. II, 1966.
- Angot de l'Éperonnière, Robert d', *Œuvres satyriques*, éd. F. Lachèvre, Firmin-Didot, Paris, 1929.
- Assoucy, Charles Coypeau d', *Le Jugement de Pâris en vers burlesques*, Toussaint Quinet, Paris, 1648;
- Auvray, Jean, *Les satyres*, David Ferrand, Rouen, 1632.
- Beys, Charles, *Les Œuvres poétiques*, Toussaint Quinet, Paris, 1651.

²⁰ Interjections de buveurs et de joueurs de dés.

²¹ Compagnon de débauche de Saint-Amant et de Théophile.

- Boileau, Nicolas, *Œuvres complètes*, éd. Berriat-Saint-Prix, Philippe, Paris, t. II 1837.
- Dalibray, Charles Vion sieur de, *Les Œuvres poétiques*, Antoine de Sommaville, Paris, 1653.
- Fournier, Édouard, *Variétés historiques et littéraires*, P. Jannet, Paris, t. III, 1855.
- Garasse, François, *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps* (1623), éd. Jean Salem, Encre marine, Paris, 2009.
- La Fontaine, Jean de, *Œuvres diverses*, éd. P. Clarec, Gallimard-La Pléiade, Paris, 1942.
- La Motte, Antoine Houdar de, *Poésies*, Frères T'Serstevens, Bruxelles, 1707.
- Le Petit, Claude, *Œuvres libertines*, éd. T. Pogu, Éditions Cartouche, Paris, 2012.
- Maynard, François de, *Les Œuvres*, Augustin Courbe, Paris, 1646.
- Saint-Amant, Antoine Girard sieur de, *Œuvres*, éd. J. Bailbé, Didier, Paris, t. I, 1971, t. II, 1967.
- Sorel, Charles, *Histoire comique de Francion* (1623/1626), éd. Yves Giraud, Garnier-Flammarion, Paris, 1979.
- Viau, Théophile de, *Œuvres poétiques*, éd. G. Saba, Garnier, Paris, 2008.